tionnaire, p. 159; on en trouvera d'autres encore au mot PASIGRAPHIE, t. XII.

Dernièrement, nous avons reçu communication d'un projet de *langue* internationale étymologique, par M. F. Reimann, de l'Yonne, sur lequel nous croyons devoir appeler un instant l'attention des lecteurs. Pour constituer une nouvelle *langue* simple, facile, logique et aussi parfaite que possible, d'après M. Reimann, il faut que cette *langue* soit *brève*, *sériaire* et *étymologique*. Selon lui, ce problème peut se résoudre à l'aide d'un alphabet, qu'il appelle étymologique, et qui est, pour ainsi dire, l'embryon des connaissances humaines. Il donne à certains caractères de cet alphabet une valeur conventionnelle de son, de nombre, de forme, de couleur, de temps, etc.

Cet alphabet se compose de 12 voyelles simples, 6 voyelles longues, 4 nasales, 44 diphthongues et 20 consonnes, le tout figuré par 42 caractères et 4 signes.

Les voyelles sont formées de lignes courbes, comprenant les sections coniques, etc.; les consonnes sont représentées par des lignes droites, comprenant les figures rectilignes géométriques.

Cette conception rattache tout naturellement la *langue*, l'arithmétique, la géométrie, les couleurs, etc., à l'alphabet et permet de former des substantifs véritablement étymologiques, c'est-à-dire exprimant par la seule construction du mot l'espèce, la nature, la forme, la couleur de l'objet.

La grammaire de la nouvelle *langue* est d'une grande simplicité. Le substantif est le mot principal d'où dérivent régulièrement les adjectifs, les verbes et les adverbes. Il y a deux genres, plus un neutre. Les adjectifs sont invariables comme en anglais. Les verbes, qui ne sont que des adjectifs complexes, se forment du substantif, au moyen d'une finale particulière, et se conjuguent tous de la même manière, sans aucune exception. Les temps principaux sont représentés par trois voyelles : *a* (passé), *i* (présent) et *o* (futur).

Les articles, les prépositions, conjonctions et interjections sont considérés comme mots secondaires. Il n'y a point de syntaxe particulière; chaque peuple reste libre d'appliquer sa syntaxe propre à la *langue* universelle, et M. Reimann pense que l'usage de plus en plus général du nouvel idiome produira à la longue une syntaxe unique et plus parfaite, qui sera l'œuvre commune de tous les peuples.

Le dictionnaire de la *langue* étymologique ne contiendra que les substantifs, les autres mots principaux dérivant régulièrement du nom. Les substantifs étant rangés par séries, c'est-à-dire par règnes, groupes, familles, etc., les noms des quadrupèdes, par exemple, commençant tous par la même initiale, seront ensemble, les oiseaux avec leur initiale propre seront ensemble, les végétaux ensemble, etc. Ce dictionnaire, véritable modèle d'ordre et d'harmonie, sera donc, en réalité, la plus courte et la plus méthodique des encyclopédies.

Comme exemple pratique de son système, M. Reimann nous a communiqué sa nomenclature des nombres, qui se distingue par une grande brièveté. Nous allons essayer de faire comprendre cette numération parlée.

Les neuf chiffres sont représentés par neuf consonnes, exemple :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
d	*v*	*l*	*m*	*k*	*r*	*b*	*n*	*j*

Le zéro est conservé.

Les valeurs relatives que les chiffres tirent de la place qu'ils occupent sont représentées par six voyelles :

Unités. . . . . *i*
Dizaines . . . . . . *é*
Centaines . . . . . *a*
Mille . . . . *o*
Dizaines de mille. ∩ (ou)
Centaines de mille. *u*

La voyelle *ou* est représentée provisoirement par un υ renversé.

La finale *n*, ajoutée aux noms de nombre, forme les noms sous-multiples.

Quant aux nombres plus grands, qui renferment des millions ou des unités d'un ordre plus élevé encore, ils se partagent par tranches de 6 chiffres, et les expressions *cent* et *mille* sont supprimées. De cette manière, le nombre 333 s'écrira *la lé li;* le nombre 480,010 s'écrira *mun∩,dé*, et le nombre 74,638,250, *bémi : rul∩no vaké.* En français, il faudrait 112 lettres pour écrire ces trois nombres; ici, il n'en faut que 26, c'est-à-dire que la nouvelle nomenclature économise 86 lettres, plus des trois quarts.

L'un des caractères particuliers de la *langue* étymologique, c'est le rôle que jouent les nombres dans la composition des mots; ainsi, la gamme ou gradation des couleurs s'obtient en ajoutant simplement au nom l'une des voyelles multiples ou des finales sous-multiples; exemple du mot *bli* (bleu).

Augmentatifs.	*Bli∩*, bleu tout à fait foncé. *Blio*, bleu excessivement foncé. *Blia*, bleu très-foncé. *Blié*, bleu foncé.
Positif.	*Blii*, bleu ordinaire.
Diminutif.	*Blién*, bleu clair. *Blian*, bleu très-clair. *Blion*, bleu excessivement clair. *Bli∩n*, bleu tout à fait clair.

Ici, 13 lettres suffisent pour la gradation des couleurs; le français fait une dépense énorme de 101 caractères pour exprimer assez mal la même idée.

Les augmentatifs et les diminutifs des adjectifs se forment de la même manière.

Les couleurs secondaires s'obtiennent par une simple addition des couleurs primitives; ainsi, en ajoutant le jaune, représenté dans la numération par le nº 2, au bleu, représenté par le nº 4, on obtient le vert, représenté par le nº 6.

Comme conséquence de la *langue* étymologique, M. Reimann a imaginé un calendrier qui a du moins le mérite de la nouveauté, et qu'il appelle *Annuaire de l'avenir*. Cet annuaire divise l'année en 12 mois égaux, plus quelques jours complémentaires; il prend ces 12 périodes de 30 jours chacune, qu'il retourne en 30 périodes de 12 jours et qu'il divise en deux; il a ainsi des semaines de 6 jours, c'est-à-dire qu'il n'adopte ni la décade républicaine ni la semaine grégorienne. L'auteur de ce nouvel annuaire prétend qu'il vaut mieux se reposer un jour sur six qu'un jour sur sept, et que d'ailleurs, au moyen de la science et des machines nouvelles, l'homme peut produire actuellement beaucoup plus en cinq jours que nos pères ne pouvaient produire en six.

Cet annuaire contient aussi une liste de nouveaux noms poétiques et symboliques, qu'on pourrait adopter comme prénoms.

Les avantages d'une *langue* brève sont incalculables; d'après M. Reimann, le discours serait abrégé, les livres seraient moins volumineux, les journaux plus petits, les bibliothèques moins vastes, les enseignes, les inscriptions et les télégrammes plus courts; enfin l'économie en écriture, en papier, en composition, etc., se chiffrerait par millions de francs.

L'alphabet, la *langue* des nombres, l'annuaire et la grammaire ont été publiés par le *Courrier de l'Europe;* le système est à la fois synthétique et simple, et tout s'y enchaîne tellement que, selon l'auteur, l'enfant qui aura appris l'alphabet saura lire, et que celui qui saura lire saura l'orthographe.

Nous regrettons, toutefois, de n'avoir point sous les yeux quelques pages d'un texte quelconque en *langue* étymologique; il nous eût été plus facile de juger de l'ensemble et des avantages de cette conception; mais M. Reimann n'a eu jusqu'à présent en vue, dans ses publications, que l'élaboration des principes.

Langue françoyse (L'ESCLAIRCISSEMENT DE LA), par Jean Palsgrave, en anglais (Londres, 1531, in-8º). Cet ouvrage célèbre est la première grammaire française connue, et, quoique écrite en anglais, elle offre sur notre ancienne langue les plus précieux renseignements, surtout par les exemples puisés dans nos vieux auteurs et par les règles que Palsgrave en a déduites. Il a été réimprimé, par les soins de Fr. Génin, dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France* (1852, in-8º). Nous empruntons au savant bibliophile les détails suivants, qui sont pleins d'intérêt.

L'*Esclaircissement de la langue françoyse* est divisé en trois livres. Le premier est consacré à la prononciation. L'auteur y examine successivement comment il faut prononcer les voyelles, les diphthongues et les consonnes; quels sont les mots dont l'*a* ou l'*e* finals doivent disparaître quand le mot suivant commence par une voyelle; ce qu'on entend par accent, et où il se place dans les mots français; puis il termine par des morceaux empruntés à Alain Chartier et à Jean Le Maire, où la prononciation est indiquée sous chaque ligne du texte cité. Tout cela comprend 64 pages.

Ce livre Ier sur la prononciation est curieux, mais moins complet que ce qu'ont écrit vers ce temps Jacques Dubois et Th. de Bèze. Quoique Palsgrave se pique d'enseigner à prononcer comme les habitants entre la Seine et la Loire, on s'aperçoit qu'il figure, de temps à autre, une prononciation anglo-normande et romane antérieure. C'était, sans doute, un reste de la prononciation usitée dans les siècles précédents. Indépendamment de plusieurs causes de diverse nature, Henri III, comme on sait, avait possédé la Normandie et la Guyenne et avait épousé Eléonore de Provence qui, avec les nobles de sa suite, apporta à la cour d'Angleterre la langue provençale, qui avait été la plus polie des langues modernes.

Il faut ajouter que Palsgrave avait eu communication d'une introduction à la manière de prononcer et d'écrire le français, manuscrit d'Alexandre Barclay, et d'un autre ouvrage analogue, écrit plus de cent ans avant l'*Esclaircissement*. L'auteur de ce dernier manuscrit peut, selon Palsgrave, avoir eu connaissance d'autres écrits composés dans le temps où il était ordonné d'apprendre aux enfants le français en même temps que l'anglais, ce qui indiquerait une époque voisine de la conquête. L'orthographe des anciens statuts du Parlement atteste encore le mélange qui a existé des deux prononciations anglo-normande et romane ancienne.

Palsgrave reprend la prononciation des Parisiens, qui disaient déjà, comme du temps de Théodore de Bèze (1584), *Pazisiens* pour Parisiens, et *Mazie* pour Marie. La prononciation du mot *chaise* a seule prévalu; on disait autrefois *chaire*.

Il y a encore, dans ce livre Ier, un enseignement utile pour l'histoire de notre langue. Palsgrave nous y apprend qu'avant la publication de l'*Esclaircissement*, et par conséquent plus de dix ans avant la fameuse ordonnance de François Ier, datée de Villers-Cotterets, on n'était admis à remplir aucune charge si l'on ne savait pas la langue française. Elle avait déjà triomphé des patois wallon, picard, liégeois, ardennais et autres, qui tous, dit Palsgrave, conservaient beaucoup de la prononciation du wallon ou roman. Ce triomphe était dû principalement à ce que beaucoup de traductions d'auteurs latins et quelques-unes d'auteurs grecs, entreprises par les ordres de nos rois, depuis Charles V jusqu'à François Ier, avaient été écrites ou imprimées dans la langue parlée entre la Seine et la Loire, et que Palsgrave appelle la langue française parfaite.

Le livre II, en 86 pages, renferme l'explication des parties du discours, qui, pour Palsgrave, sont au nombre de neuf; il range les adjectifs dans la classe des noms et les appelle noms adjectifs. Entre autres choses, nous trouvons dans ce livre que le nombre pluriel finit toujours en *s*, *x* ou *z;* que les noms neutres en latin sont masculins en français; qu'autrefois, *grand* avait un comparatif, *greigneur*, et un superlatif, *le greigneur;* que certains verbes de la 1re conjugaison avaient leur passé défini en *us* (je mangus) et leur imparfait du subjonctif en *usse* (que je mangusse); qu'alors on ne supprimait point *et* dans dix-sept, dix-huit, dix-neuf; que *même*, dont l'orthographe a été rendue si difficile dans la langue moderne, s'écrivait avec un *s* final au singulier comme au pluriel; qu'entre *pas* et *point* il n'y avait alors aucune différence, et que leur emploi dépendait de l'écrivain; que le verbe *aller* avait une double forme au subjonctif : *que j'aille* et *que je voyse*.

Le livre III renferme des remarques sur l'emploi des parties du discours et un dictionnaire pour chacune de ces espèces de mots. Le tout contient 739 pages.

On trouve au commencement une règle singulière concernant le mot *un :* il se mettait au pluriel devant les substantifs qui ne s'employaient qu'à ce nombre; on disait *ungs suffletz*, un soufflet; *unes heures*, un livre d'heures. Plus loin, il y a une liste des substantifs qui, avec la même orthographe, ont un double genre et une signification différente; deux pages très-curieuses sur les substantifs dont le genre était douteux au commencement du XVIe siècle; des moyens pour reconnaître le genre des substantifs par leur terminaison. Après cela viennent, pour la formation du pluriel, des règles que nous n'avons plus (les noms en *eul* faisaient *eulx : chevreul, chevreulx*), règles suivies du dénombrement des substantifs qui ne s'employaient alors qu'au pluriel.

Ensuite Palsgrave passe en revue les pronoms, les noms de nombre, tant cardinaux qu'ordinaux (règle de *vingt, cent* et *mille*) et les verbes; il parle de l'orthographe des participes présents, qui commencent, chez les poëtes, à devenir variables; il donne la règle du participe passé d'après les auteurs; puis ce sont les remarques sur la préposition (suppression de *de* après *forêt, mont, rivière*), sur l'adverbe (il y avait des adjectifs en *ent* faisant leur adverbe en *emment* et d'autres en *entement*) et sur les conjonctions. Enfin, après quelques mots relatifs aux interjections, il annonce qu'avec « la grâce de Dieu, » il espère donner pour complément à son traité un ouvrage contenant l'explication des proverbes français.

Ce couronnement de l'œuvre de Palsgrave n'a probablement point été publié, si même il a jamais été composé. Mais Palsgrave pouvait se contenter de son premier travail. Quelle conscience il y a mise! quel labeur que celui-là! et ajoutons, quel honneur pour notre langue d'avoir été, dès ces temps reculés, l'objet d'une compilation aussi considérable!

On doit s'attendre à trouver dans cette grammaire un grand nombre de locutions barbares, beaucoup de diffusion; mais les dictionnaires du livre III peuvent encore servir aux lexicographes, et l'on peut en tirer parti dans plus d'un cas, pour résoudre les questions philologiques.

* **LANGUEUX**, bourg de France (Côtes-du-Nord), cant., arrond. et à 4 kilom. de Saint-Brieuc; pop. aggl., 507 hab. — pop. tot., 2,893 hab.

* **LANGUIDIC**, bourg de France (Morbihan), cant. de Hennebont, arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Lorient, sur le Blavet canalisé; pop. aggl., 760 hab. — pop. tot., 6,433 hab.

LANITRO, dieu de l'air et des vents, aux îles Moluques.

LANLAIRE s. m. (lan-lè-re). Nom d'un vieux refrain qui ne s'emploie plus que dans la locution : *Envoyer faire lanlaire*, Envoyer promener celui qui importune.

* **LANMEUR**, bourg de France (Finistère), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N.-E. de Morlaix; pop. aggl., 903 hab. — pop. tot., 2,598 hab.

* **LANNEMEZAN**, bourg de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N.-E. de Bagnères-de-Bigorre, sur un plateau, près de la source du Gers; pop. aggl., 1,754 hab. — pop. tot., 1,839 hab.

* **LANNES** (Napoléon-Auguste), duc DE MONTEBELLO, diplomate français. — Il est mort au château de Mareuil en 1874.

* **LANNES** (Gustave-Olivier), comte DE MONTEBELLO, général français. — Il est mort en 1875.

* **LANNILIS**, bourg de France (Finistère), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N. de Brest, au bord de l'Aber-Vrach et de l'Aber-Benouhic; pop. aggl., 1,149 hab. — pop. tot. 3,270 hab.

* **LANNION**, ville de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. d'arrond., à 65 kilom. N.-O. de Saint-Brieuc; pop. aggl., 5,680 hab. — pop. tot., 6,294 hab. L'arrond. compte 7 cant., 65 comm., 115,371 hab.

* **LANNO** (François-Gaspard-Aimé), sculpteur français. — Il est mort à Beaumont (Seine-et-Oise) en 1871.

* **LANNOY**, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. N.-E. de Lille; pop. aggl., 1,895 hab. — pop. tot. 1,906 hab.

* **LANOUAILLE**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 54 kilom. S.-E. de Nontron, sur un plateau élevé, près de la Loue; pop. aggl., 706 hab. — pop. tot. 1,643 hab.

* **LANOUE** (Félix-Hippolyte), peintre français. — Il est mort à Ivry (Seine) le 21 janvier 1872.

* **LANOUÉE**, bourg de France (Morbihan), cant. de Josselin, arrond. et à 23 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 250 hab. — pop. tot., 3,218 hab.

* **LANSAC** (François-Émile), peintre français. — Il a exposé depuis 1869 : deux portraits (1870); *Départ pour la chasse au faucon, Cheval de phaéton* (1874); *Animaux à la fontaine, Chasse en hiver, Un commandant des chasseurs montagnards des Pyrénées* (1876); *Charles Ier, roi d'Angleterre, Des Sarrasins sondant un gué* (1877), etc.

LANSYER (Emmanuel), peintre français, né à l'île Bouin (Vendée) en 1835. Il étudia l'architecture sous M. Viollet-le-Duc, puis la peinture sous MM. Courbet et Harpignies. Dès le début, il montra un goût décidé pour les marines et les paysages bretons. La première œuvre qu'il exposa représentait des *Pins maritimes sur les côtes de Bretagne* (1864). Il a exposé depuis : *Matinée de septembre à Douarnenez* et *Bords de l'Ellée au Faouet* (1865); *Une rivière en Bretagne* et *Un lavoir à la marée basse sur les côtes de Bretagne* (1866); *Femmes à la fontaine* (1867); *Une source en Bretagne* (1868); le *Château de Pierrefonds* et le *Bac de Port-Ru* (1869); la *Promenade en automne* et la *Rivière de Pouldahut à la marée basse* (1870); les *Alpes Liguriennes de Menton à la Bordighera* et *Une citerne sous les oliviers à Menton* (1872); l'*Anse de Treffentée à la marée montante* et les *Récifs de Kilvouarn* (1873); *Vue prise au pied du pont des Arts, à Paris* (Exposition de Vienne, 1873); les *Brisants du Stang*, la *Lande de Kerlouarneck* et *Marée basse à Tréboul* (1874); les *Roches d'Arvechen à la marée basse, Marée montante à Ploumana'ch* et l'*Anse de Ploma'ch* (1875); la *Mort d'un chêne* et *Un grain sur la côte du Finistère* (1876). M. Lansyer a peint, dans le palais restauré de la Légion d'honneur, une *Vue* de ce palais prise du quai d'Orsay.

Les marines de M. Lansyer, qui ont surtout fait sa renommée, révèlent un vif sentiment de la lumière. Elles sont très-élégantes, trop élégantes peut-être.

* **LANTA**, bourg de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N. de Villefranche-de-Lauraguais; pop. aggl. 353 hab. — pop. tot., 1,466 hab.

LANTENAY, village de France (Côte-d'Or), cant., arrond. et à 17 kilom. de Dijon; 442 hab. Garibaldi y battit les Prussiens le 27 novembre 1870.

* **LANTERNE** s. f. Allus. littér. **Oublier d'éclairer sa lanterne**, Allusion à une fable de Florian, le *Singe qui montre la lanterne magique*. Maître Jacqueau croit faire voir à ses auditeurs ébahis le soleil, la lune, Adam et Eve et, en glissant les verres dans l'appareil, débite le boniment qu'il a tant de fois entendu dire à son maître. Personne ne voit rien, sauf le Dindon, qui veut faire l'entendu et qui se plaint seulement de ne pas distinguer très-bien. Quant au Singe, il reste imperturbable :

> . . . Le Cicéron moderne
> Parlait éloquemment et ne se lassait point;
> Il n'avait *oublié* qu'un point :
> C'était *d'éclairer sa lanterne.*

Cette fine morale de la fable est restée proverbiale; on l'applique aux écrivains ou aux orateurs qui négligent d'introduire de la clarté dans leurs livres ou leurs discours :

« Ici, comme dans toutes les parties de son livre, la clarté, l'enchaînement font défaut, *il oublie* trop souvent *d'éclairer sa lanterne.* »

J. LOISELEUR.

« Il ne suffit pas d'être modeste, il faut encore être clair et honnête; clair pour nous,

pauvres Athéniens de Thèbes-la-Gaillarde, sur qui vos pseudonymes à la La Bruyère ou par à peu près produisent exactement l'effet de la *lanterne magique* du Singe de Florian. »

A. DE PONTMARTIN.

« Pour grossir le chiffre de ses bénéfices, Cauvin, à cette heure douteuse qui n'est pas encore la nuit, mais qui n'est plus le jour, était allé se poster sur la route qui passe derrière le village, et là, tout voiturier ayant *oublié*, comme le Singe de Florian, *d'allumer sa lanterne* était immédiatement arrêté, appréhendé, interrogé, condamné. »

A. DE PONTMARTIN.

Lanterne (LA), journal politique quotidien, à 5 centimes, fondé à Paris le 22 avril 1877. Le nouveau journal allait-il continuer la publication qui, sous ce même titre, fit tant de bruit sous l'Empire? (V. *Grand Dictionnaire*, tome X, page 171.) On le crut un instant en lisant sur les affiches qui annonçaient cette publication nouvelle les noms de MM. X...y (initiales que l'on savait désigner Henri Rochefort), Henri Maret, Cladel, Maxime Rude. On le crut plus encore quand parut le premier article signé X...y. « Nous ne dissimulerons ni à nous-mêmes ni aux autres, disait X...y, ce qu'il y a de témérité à ressusciter la *Lanterne*, dont l'auteur a été, sous la présidence de M. Thiers, puni de la dernière peine pour avoir combattu Napoléon III. Mais en notre qualité de revenant, qui revient de très-loin, nous retrouvons la République aimable, si spécialement aimable envers la séquelle bonapartiste et cléricale, que, pour nous, rien n'est changé en France, où il n'y a qu'un empereur de moins. M. Canrobert est au Sénat, comme du temps de l'empereur. Le mois dernier, M. Devienne était encore sur son siége, comme du temps de l'Empire, et il a fallu, pour l'en arracher, que ce président de la cour de cassation fût à son tour cassé... par l'âge. M. Imgarde de Leffemberg est aussi procureur de la République qu'il était procureur impérial. On a simplement introduit dans le quadrille réactionnaire quelques danseurs orléanistes, légitimistes et même opportunistes, ce qui complique la besogne; c'est pourquoi, d'hebdomadaire qu'elle était, la *Lanterne* se fait quotidienne. Nous ferions bien une profession de foi, mais la façon dont M. Jules Simon traite journellement les siennes nous a dégoûtés de ce genre d'affiches. Notre unique déclaration sera celle-ci : Il y a une malheureuse déesse qu'on appelle la Vérité et qu'on tient obstinément plongée dans un puits. Nous ne reculerons devant rien pour l'en faire sortir. »

Les premiers numéros de la *Lanterne* semblaient devoir tenir les engagements pris par X...y. Celui-ci envoyait trois articles par semaine. Henri Maret écrivait, de son côté, trois premiers-Paris. Georges Sauton donnait à la chronique journalière l'allure de son esprit prime-sautier; Puissant faisait les tribunaux, Bujeaud la bibliographie. Une fois par semaine, Cladel et Maxime Rude donnaient au journal des variétés littéraires vigoureusement écrites. Quant au feuilleton, il était confié à un écrivain populaire, Alexis Bouvier. Tout allait bien au début; mais les procès vinrent bientôt, et le fondateur du journal, M. Ballay, propriétaire du *Petit Lyonnais*, préoccupé surtout de gagner le plus d'argent possible en courant le moins de risque possible, signifia à ses rédacteurs qu'il entendait faire une *Lanterne* modérée; c'était ne l'éclairer qu'à demi. MM. Cladel et Rude quittèrent la rédaction; les autres rédacteurs étaient liés par des traités; ils durent baisser le ton, sauf toutefois X...y, qui conserva toute sa liberté et en profita souvent.

Au 16 mai, le ministère signifia à M. Ballay d'avoir à éteindre le feu de la *Lanterne*, faute de quoi on allait établir à Lyon une concurrence au *Petit Lyonnais*. M. Ballay, qui est un faiseur de journaux et non un journaliste, se vit menacé dans sa propriété. Il appela à lui un Lyonnais, M. Duvand, qui fit de la *Lanterne* un journal centre gauche. Au 1er septembre 1877, M. Ballay a cédé son journal à M. Meyer, banquier.

Pauvre *Lanterne* de 1869! mais où sont les neiges d'antan?...

LANTHANITE s. f. (lan-ta-ni-te — rad. *lanthane*). Carbonate de lanthane, qu'on trouve dans les fentes de la cérite, en Suède; dans un calcaire silurien, en Pensylvanie, etc.

LANTHENAY, bourg de France (Loir-et-Cher), cant., arrond. et à 3 kilom. de Romorantin; 2,094 hab.

Lantin ou **L'Antin** (MERCURE), chef-d'œuvre de la statuaire antique. V. MERCURE LANTIN, au tome XI du *Grand Dictionnaire* et ANTINOÜS, au tome Ier.

LANTOSQUE, bourg de France (Alpes-Maritimes), cant. d'Utelle, arrond. et à 45 kilom. de Nice, sur le Riel; pop. aggl., 693 hab. — pop. tot., 2,145 hab.

LANUGINIQUE adj. qual. (la-nu-ji-ni-ke — du lat. *lana*, laine). Chim. Se dit d'un acide qui prend naissance lorsqu'on chauffe la laine avec une solution concentrée de baryte caustique. Cet acide ressemble beaucoup à l'acide séricique, que l'on obtient en opérant de la même manière sur la soie.

LANVOLLON, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-O. de Saint-Brieuc; pop. aggl., 1,245 hab. — pop. tot., 1,500 hab.

* **LANZA** (Jean), homme d'Etat italien. — Le 15 juillet 1873, il fut remplacé, comme président du conseil, par M. Minghetti. Redevenu simple député, il a continué à prendre une part active aux débats de la Chambre. Aux élections de 1876, il ne parvint à se faire réélire député qu'au scrutin de ballottage (19 novembre). En 1877, il fit de l'opposition au cabinet Depretis et contribua à la dislocation du ministère, laquelle amena la démission de M. Nicotera, ministre de l'intérieur.

LAODAMAS, fils d'Alcinoüs et le plus beau des Phéaciens. Il voulut lutter contre Ulysse, qui refusa. ‖ Fils d'Anténor; il fut tué par Ajax. ‖ Fils d'Etéocle, roi de Thèbes. C'est sous son règne qu'eut lieu l'expédition des Epigones.

LAODAMIE, fille de Bellérophon et mère de Sarpédon, qu'elle eut de Jupiter. Diane la perça de ses flèches. ‖ Fille d'Acaste et d'Astydamie. Elle devint la femme de Protésilas. ‖ Fille d'Amyclas et de Diomédé; elle épousa Arcas et fut mère de Triphylus. ‖ Fille d'Alcméon, épouse de Protée.

LAODOCUS, fils d'Apollon et de Phthie; il fut tué par Ætolus. ‖ Fils de Bias et de Péro; il prit part à l'expédition des Argonautes et à celle des sept chefs contre Thèbes. ‖ Fils d'Anténor; Minerve emprunta sa figure pour conseiller à Pandare de lancer la flèche qui blessa Ménélas.

LAOGORAS, roi des Dryopes, qui fut tué avec son fils par Hercule, dans une expédition contre le temple de Delphes.

* **LAON**, ville de France, ch.-l. du département de l'Aisne, à 148 kilom. N.-E. de Paris; pop. aggl., 9,131 hab. — pop. tot., 12,139 hab. L'arrond. comprend 11 cant., 289 communes, 167,818 hab.

LAONE s. f. (la-o-ne). Nom donné, dans le département de la Loire, à un fossé qui s'ouvre dans le Rhône et où l'eau reste stagnante.

* **LA PALICE** (Jean-Jacques-Gilbert-Frédéric-Hugues), marquis DE CHABANNES, général français. — Il est mort en janvier 1869.

* **LA PALICE** (Alfred-Jean-Eginhard), comte DE CHABANNES, général. — Il est mort à Versailles en 1868.

* **LAPALISSE**, ville de France (Allier), ch.-l. d'arrond., sur la Bèbre, à 54 kilom. S.-E. de Moulins; pop. aggl., 1,776 hab. — pop. tot., 2,746 hab. L'arrond. compte 6 cant., 75 com., 90,183 hab.

LAPALUD, commune du département de Vaucluse. V. PALUD (LA).

LAPÉROUSE (Léon-Pierre-Emile DALMAS DE), marin français, né à Brest en 1805, mort en 1874. En 1818, il entra à l'Ecole de marine d'Angoulême. Deux ans après, il fut nommé aspirant. Il reçut le grade d'enseigne en 1825 et celui de lieutenant de vaisseau en 1831. Il accompagna Dupetit-Thouars dans son expédition autour du monde sur la *Vénus*, devint capitaine de corvette en 1840, capitaine de vaisseau en 1848, fut ensuite major de la marine à Cherbourg et à Brest, puis commanda diverses expéditions dans le Levant et dans l'Amérique du Nord. En 1860, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur, et en 1864 il fut élevé au grade de contre-amiral.

LAPÉROUSE (Théobald DALMAS DE), général français, frère du précédent, né à Vannes en 1814. Il entra à l'Ecole de Saint-Cyr en 1831, fut nommé sous-lieutenant en 1835 et servit dix-sept ans en Algérie, où il eut de fréquentes occasions de se distinguer. Son avancement fut rapide, et il fut nommé général de brigade en 1859. Il prit part à la guerre d'Italie, exerça ensuite un commandement à Lyon et fut placé, en 1863, à la tête des lanciers et des dragons de la garde impériale. En 1868, il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur.

* **LAPICIDE** adj. — Qui croît dans les interstices des pierres....

— s. m. Ouvrier qui grave des inscriptions sur la pierre.

LAPIDAIRERIE s. f. (la-pi-dè-re-rî — rad. *lapidaire*). Travail ou industrie du lapidaire; préparation et commerce des pierres précieuses.

LAPIDESCENCE s. f. (la-pi-dèss-san-se — rad. *lapidescent*). Tendance à se changer en pierre.

* **LAPIERRE** (Louis-Émile), peintre. — Ce remarquable paysagiste a exposé depuis 1869 : *Braconnier à l'affût* (1870); *Paysage* (1872); *Soleil couchant, Dans la forêt de Fontainebleau, Fontaine de Fontainebleau* (1874); *Paysage, Intérieur de forêt* (1875); *Une mare, Crépuscule* (1876), etc. M. Lapierre a obtenu des médailles de 2e classe en 1848 et en 1863, et la croix d'honneur en 1869.

* **LAPITO** (Louis-Auguste), paysagiste français. — Il est mort à Boulogne-sur-Seine en 1874.

* **LAPLACE** (Charles-Émile-Pierre-Joseph, marquis DE), général. — Il est mort en 1874.

* **LAPLACE** (Cyrille-Pierre-Théodore), marin français. — Il est mort à Brest le 24 janvier 1875.

* **LAPLANE** (Henri-Pierre-Félix DE), archéologue et homme politique français. — Il est mort en janvier 1870.

* **LAPLEAU**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 45 kilom. E. de Tulle; pop. aggl., 287 hab. — pop. tot., 1,024 hab.

LAPLUME, bourg de France (Lot-et-Garonne). V. PLUME (LA).

LAPORTE (Marcellin), peintre français, né à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron) en 1839. Il commença l'étude du dessin sous la direction de son père, qui l'envoya ensuite à Toulouse, puis à Paris. Dans cette dernière ville, M. Laporte suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et prit successivement des leçons de Cabanel et de Gustave Boulanger. Il débuta au Salon de 1865 par une *Idylle*. Depuis lors, il a exposé notamment : *Sainte Geneviève* (1866); *Mendiants* (1867); *Baigneuse* (1868); *Idylle* (1869); l'*Etude*, tableau acheté par l'Etat; la *Prière* (1872); *Au bord de la mer* (1873); *Fiancés* (1874); *Un bon père*, la *Veille d'une fête* (1876); le *Rédempteur, Coquette* (1877), etc. M. Laporte a obtenu des médailles à l'Exposition de Rodez en 1868 et à l'Exposition universelle de Vienne en 1873.

LAPORTE (Émile-Henri), peintre, né à Paris en 1841. Elève de Gleyre et de Pils, il s'est adonné à la peinture de genre et d'histoire, et il a exposé, depuis 1864, un certain nombre de tableaux habilement composés. M. Laporte est, depuis 1870, directeur de l'école municipale de dessin du IIe arrondissement de Paris. Nous citerons de lui les œuvres suivantes : *Bethsabée* (1846); *Laïs, Othello racontant ses aventures devant son père* (1865); la *Lettre de la payse* (1866); *Faust et Marguerite, Pastorale* (1868); *Marchands turcs*, la *Halte* (1869); *Délaissée. Reître* (1870); la *Jeunesse*, panneau décoratif (1874); *Marchandes de sardines des environs de Bayonne, Des Espagnols fuyant les carlistes passent en France*, aquarelle (1876); la *Madeleine, On ne badine pas avec l'amour*, panneau (1877), etc.

LAPPACÉ, ÉE adj. (la-pa-cé). Bot. Se dit d'une partie recourbée en hameçon à son extrémité, ou qui porte des pointes en forme d'hameçon.

LAPPAGINE s. f. Bot. V. LAPPAGO, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

LAPPAGINÉ, ÉE adj. (la-pa-gi-né, ée) Bot. Qui ressemble à une lappagine.

— s. f. pl. Famille de plantes graminées.

LAPPLAND, nom donné par certains auteurs à la Laponie.

LAPPLANDAIS, AISE adj. (la-plan-dè, è-ze). Géogr. Qui appartient à la Laponie, nommée également Lappland : *Les chroniques* LAPPLANDAISES.

* **LAPRADE** (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE), littérateur français. — Il a été nommé, le 10 avril 1874, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Lyon. M. de Laprade a publié depuis 1866 : *Pendant la guerre*, poëme (Lyon, 1872, in-12); l'*Education libérale* (1872, in-12); *Poëmes civiques*, (1874 in-12), recueil de pièces politiques et morales d'une inspiration élevée et parfois vigoureuse, et le *Livre d'un père* (1876, in-12), recueil de poésies dans lequel on trouve plusieurs petits chefs-d'œuvre de sensibilité, de grâce et de naturel. C'est un des livres les plus remarquables du poëte.

LAPTE, bourg de France (Haute-Loire), cant., arrond. et à 12 kilom. d'Yssingeaux; pop. aggl., 577 hab. — pop. tot., 2,883 hab.

LAQUER v. a. ou tr. (la-ké — rad. *laque*). Techn. Couvrir d'une couche de laque.

LAQUEUR s. m. (la-keur — rad. *laquer*). Techn. Celui qui emploie la laque, qui fabrique des objets vernis en laque.

LARA, naïade, fille du fleuve Almon, qui alla déclarer à Junon l'amour de Jupiter pour Juturne. Jupiter, irrité, lui fit couper la langue et donna ordre à Mercure de la conduire aux enfers. Mais, en chemin, Mercure fut frappé de la beauté de cette nymphe; il se fit aimer d'elle et en eut deux enfants, qui furent appelés Lares, du nom de leur mère.

* **LARABIT** (Marie-Denis), homme politique français. — Il est mort à Paris en janvier 1876.

* **LARAGNE**, bourg de France (Hautes-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 40 kilom. S.-O. de Gap; pop. aggl., 857 hab. — pop. tot., 1,045 hab.

* **LARAJASSE**, bourg de France (Rhône), cant. de Saint-Symphorien-sur-Coise, arrond. et à 31 kilom. de Lyon; pop. aggl., 239 hab. — pop. tot., 2,371 hab.

* **LARCHAMP**, bourg de France (Mayenne), cant. d'Ernée, arrond. et à 33 kilom. N.-O. de Mayenne; pop. aggl., 333 hab. — pop. tot., 2,132 hab.

* **LARCHE**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Brive, sur la Vézère; pop. aggl., 487 hab. — pop. tot., 805 hab.

* **LARCY** (Charles-Paulin-Roger DE SAUBERT, baron DE), homme politique français. — Le 24 mai 1873, il prit une part active au renversement de M. Thiers et il devint un des fermes soutiens du gouvernement de combat. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, M. de Larcy parla et vota pour le septennat (19 novembre 1873). Dans le remaniement ministériel du 26 du même mois, il fut chargé du portefeuille des travaux publics, qu'il conserva jusqu'à la chute du ministère de Broglie, le 22 mai 1874. M. de Larcy continua à soutenir la politique de réaction, vota, le 8 juillet 1874, contre l'amendement septennaliste Paris, puis contre les propositions Périer et Maleville, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors de l'élection des sénateurs à vie par l'Assemblée, il fut porté candidat par les légitimistes, mais il échoua. Il ne fut pas plus heureux dans le Gard, où il posa sa candidature au Sénat le 30 janvier 1876. Il rentra alors dans la vie privée; mais, le 4 décembre 1877, dans une élection qui eut lieu au Sénat pour remplacer un sénateur inamovible décédé, il fut porté par les droites et fut élu. Dans cette Assemblée, il a constamment voté avec les ennemis irréconciliables de la République.

* **LARDÉ, ÉE** adj. — Se dit, chez les boulangers, du pain où il y a des parties non spongieuses.

LARDERELLITE s. f. (lar-de-rèl-li-te). Minér. Borate d'ammoniaque trouvé sur les bords des lagoni de Toscane, sous forme de petites tables microscopiques rectangulaires ou obliques.

LARGENTAYE (Marie-Ange RIOUST DE), homme politique français, né à Plüduno (Côtes-du-Nord) en 1820. Grand propriétaire, il devint, sous l'Empire, maire de Saint-Lormel et membre du conseil général des Côtes-du-Nord, où il fut élu député, le 8 février 1871, par 63,345 voix. Il alla siéger avec les légitimistes cléricaux, avec lesquels il vota constamment, contribua à la chute de M. Thiers, se prononça pour le septennat, contre la constitution du 25 février 1875, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, dont il avait été un des membres les plus obscurs, il refusa de se porter candidat au Sénat, mais il posa sa candidature à Dinan, le 20 février 1876, pour la Chambre des députés. Elu sans concurrent par 10,679 voix, il reprit sa place à droite, dans la minorité antirépublicaine et applaudit, le 17 mai 1877, à la résurrection du gouvernement de combat. Le 14 octobre suivant, il fut réélu député par 8,225 voix et il continua son opposition silencieuse.

* **LARGENTIÈRE**, ville de France (Ardèche), ch.-l. d'arrond., au fond d'une gorge arrosée par la Ligne, à 42 kilom. S.-O. de Privas; pop. aggl., 2,288 hab. — pop. tot., 2,962 hab. L'arrond. compte 10 cant., 106 communes, 104,041 hab.

LARICINE s. f. (la-ri-si-ne — rad. *larix*). Chim. Substance trouvée dans le larix.

* **LA RIVE** (Auguste DE), physicien suisse. — Il est mort à Marseille d'une attaque d'apoplexie le 27 novembre 1873.

* **LARIVIÈRE** (Charles-Philippe DE), peintre. — Il est mort en février 1876.

LARIXINIQUE adj. (la-ri-ksi-ni-ke — rad. *larix*). Chim. Se dit d'un acide trouvé par Stenhouse dans l'écorce du larix ou mélèze.

Larme de Vendôme (SAINTE), larme qu'on prétend être celle que Jésus-Christ versa sur Lazare quand il fut conduit au lieu où on l'avait enseveli. Les religieux de Vendôme conservaient cette larme comme relique et se faisaient un revenu considérable avec les offrandes des dévots qui venaient l'adorer.

* **LA ROCHE**, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. S.-O. de Bonneville, sur la rive gauche du Foron; pop. aggl., 1,630 hab. — pop. tot., 2,942 hab.

* **LA ROCHE-BERNARD**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond et à 50 kilom. S.-E. de Vannes, sur la rive gauche de la Vilaine; 1,234 hab.

* **LAROCHE-EN-BRÉNIL**, bourg de France (Côte-d'Or), cant. de Saulieu, arrond. et à 23 kilom. de Semur; pop. aggl., 441 hab. — pop. tot., 2,231 hab.

* **LAROCHE-CANILLAC**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. de Tulle, sur la Doustre; pop. aggl., 429 hab. — pop. tot., 505 hab.

* **LAROCHE-CHALAIS**, bourg de France (Dordogne), cant. de Saint-Aulaye, arrond. et à 31 kilom. S.-O. de Ribérac, sur la rive gauche de la Dronne et sur le ravin de la Grand'Font; pop. aggl., 1,049 hab. — pop. tot., 2,232 hab.

* **LAROCHE-DERRIEN**, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. E. de Lannion; pop. aggl., 1,313 hab. — pop. tot., 1,540 hab.

* **LA ROCHE-SUR-YON**, ville de France (Vendée), ch.-l. de département, à 431 kilom. de Paris, sur une colline dont le pied est baigné par les eaux de l'Yon; pop. aggl., 7,276 hab. — pop. tot., 9,755 hab. L'arrond. compte 10 cant., 104 comm., 154,629 hab.

LAROCHE (Armand), peintre français, né à Saint-Cyr (Seine-et-Oise) en 1826. Elève de Drolling et de Wachsmuth, il s'est adonné